

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 OCTOBRE 2023 A 20H00**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept octobre, à 20h00; le conseil municipal de la commune d'ÉGLISE-NEUVE-D'ISSAC (Dordogne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Pierre DEFFREIX, maire.

Date de convocation du conseil municipal : 24 octobre 2023.

Présents : Jean-Pierre DEFFREIX, Monique CHAUFFAILLE, Laetitia DEFFIEUX, Maëva DUCATEZ, Bruno LESFARGUES, David MAINGOT, Sandra NOUAILLE.

Absents : Christophe BESSE, Karine BUFFARD, Julien DUVAL. Aucun pouvoir donné.

A été élu secrétaire de séance : David MAINGOT.

ORDRE DU JOUR :

1- Validation du compte-rendu du conseil municipal du 30/06/2023

Le conseil municipal adopte ce compte-rendu à l'unanimité.

2- Révision des loyers

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les loyers communaux.

3- Présentation du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable

Monsieur le maire nous donne lecture de ce rapport, pour information.

4- Convention d'affectation à des missions temporaires – CDG 24

Le conseil municipal adopte cette convention à l'unanimité.

5 – Construction d'une halle à proximité de la mairie

Monsieur le Maire nous propose de faire construire une halle d'environ 72 m² dans la cour de la mairie, en remplacement du chapiteau. Le conseil approuve cette proposition.

Il faudrait cependant trouver un financement à hauteur de 135 000,00 euros pour la réalisation de ce projet. Une partie pourrait provenir du département (20% à 30%), idem du côté de la préfecture, et peut-être une autre partie de la région, Monsieur le Maire étudie le projet et nous tiendra au courant de son évolution.

6 – Rénovation de la route de la Buissonnière

Monsieur le Maire nous informe qu'il a demandé des devis pour refaire la route de la Buissonnière (route de Bourgnac). Le meilleurs devis s'élève à 10 584,00 euros hors taxes,

Monsieur le Maire nous informe également qu'il a commandé de la grave-émulsion pour arranger les routes du secteur Treilles-Barbilles-Puille. Les volontaires seront les bienvenus pour cette rénovation.

7 – Poteau incendie près de la salle des fêtes

Monsieur le Maire nous informe qu'il est nécessaire de faire installer un poteau incendie près de la salle des fêtes. Le coût sera de 3 700,00 euros hors taxes.

8 – Recensement des chemins ruraux

La Communauté de Commune demande un plan détaillé des chemins ruraux de notre commune. Monsieur le Maire va s'en charger, en compagnie de Christophe BESSE qui connaît bien la commune.

9 – Panneau Pocket

David MAINGOT, qui a en charge l'alimentation de l'application Panneau Pocket, informe le conseil municipal que tout fonctionne correctement, Plusieurs événements de la commune ont déjà été publiés sur cette application.

10 – Noël de la commune

Monique CHAUFFAILLE nous informe que le Noël de la commune se déroulera durant l'après-midi du samedi 16 décembre 2023. Cet événement sera animé par la troupe du théâtre de la gargouille (Comment on a sauvé Noël), Le coût de l'animation sera de 700,00 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire prononce la clôture de la réunion à 21h30.